



STAGE DE FORMATION ARBITRE DÉPARTEMENTAL ISSF

Le COMITÉ DÉPARTEMENTAL TIR DES VOSGES en collaboration avec la LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE LORRAINE organise, **sur un week-end**, une formation pour l'obtention du diplôme **d'ARBITRE DÉPARTEMENTAL ISSF**

- **Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023 à Thaon-les-Vosges**
- Adresse : rue des Aviots - 88150 THAON-LES-VOSGES

Session limitée à 10 candidats maximum.

La Ligue se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre de participants est insuffisant.

Horaires : 9h30 - 17h00 pour les deux journées de formation.

Encadrement :

- Didier LAROCHE, Responsable Régional de l'Arbitrage (RRA)
- Michaël DROIT, Responsable Départemental de l'Arbitrage (RDA)

Prérequis :

- Être licencié à la Fédération Française de Tir depuis au moins un an (de date à date) ;
- Être âgés d'au moins 18 ans ;
- Avoir une connaissance du tir.

Coût de la formation : **50,00 €** couvrant la participation aux trois repas.
(les deux repas du weekend de votre formation et le repas de votre journée d'examen).

Matériel : matériel de prise de note.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée globale de la formation : 1 an, se décomposant en

A) FORMATION & EVALUATION

PROGRAMME : Rôle et responsabilité de l'arbitre
Comportement
Sécurité
Disciplines ISFF + toutes disciplines annexes
Questions diverses

B) PRATIQUE

- A l'issue de votre formation, les candidats reçus seront nommés **ARBITRE STAGIAIRE pendant un an**.
- Ils devront s'engager à consacrer à la Ligue et à leur Comité Départemental d'appartenance au moins **une action d'arbitrage pendant leur année de stage** ;
- Le remboursement des frais sera le même que celui en vigueur pour les arbitres.
- Ils pourront, comme les arbitres, tirer au maximum une discipline par compétition.

C) EXAMEN

- A la fin de cette période vous serez convoqué à l'examen du tronc commun et à l'examen d'arbitre départemental ISSF ;
- L'examen comporte deux épreuves :
 - Une épreuve composée de deux parties écrites : une première partie relative à un questionnaire à choix multiple (QCM) et une seconde partie relative à des questions ouvertes sur l'arbitrage ;
 - Une épreuve orale sur des situations vécues au pas de tir.
- A l'issue des deux épreuves et en cas de réussite à ceux-ci, le stagiaire sera officiellement nommé **Arbitre Départemental ISSF**.

IMPORTANT

- ✓ Les **arbitres stagiaires** devront, comme les arbitres, répondre au calendrier des disponibilités pour les compétitions de la saison en cours.
- ✓ En cas de réussite aux examens et une fois le diplôme obtenu, la Ligue Régionale de Tir de Lorraine vous offrira votre veste d'arbitre ; merci de préciser votre taille sur le dossier d'inscription.
- ✓ Les frais de déplacement pour la formation seront à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION & REGLEMENT

Dossier d'inscription à envoyer au COMITÉ DÉPARTEMENTAL TIR DES VOSGES, avant le :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31/08/2023

Par courrier ou par e-mail à : codeptir88@gmail.com

Adresse postale pour l'envoi des inscriptions et du règlement :
COMITÉ DÉPARTEMENTAL TIR DES VOSGES
750 rue de la Vôge - 88220 DOUNOUX

➤ Règlement par chèque à l'ordre du COMITÉ DÉPARTEMENTAL TIR DES VOSGES

➤ ou par virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8061 0100 0214 3180 101 BIC : CMCIFR2A

(Veuillez impérativement préciser sur le virement le nom de la personne qui s'inscrit et le club)

Une confirmation d'inscription sera adressée par mail à chaque candidat retenu après le 31 août 2023.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Michaël DROIT
RDA